



Entretien avec Michel Delebarre

# « Une ville plus agréable pour les Dunkerquois »

Quartier du Grand Large, redynamisation du centre-ville, développement durable, démocratie locale, emploi, solidarité... Deux mois après sa réélection à la mairie, Michel Delebarre revient sur les grands enjeux des dossiers dunkerquois et trace des perspectives pour notre ville.

*Vous venez d'être réélu à la mairie de Dunkerque au premier tour des élections avec 57,54 % des voix. Comment analysez-vous ce résultat ?*

C'est une satisfaction pour moi-même et pour mon équipe. Ce résultat vient à la fois saluer le travail qui a été effectué pendant le mandat précédent, mais aussi l'action menée par l'équipe qui a relevé le challenge de l'élection. Il n'est pas courant d'être élu au premier tour. L'autre point que je trouve très positif est que toute la ville nous a suivis dans notre projet. On ne peut pas dire que nous avons remporté l'élection dans une partie de Dunkerque car l'ensemble des quartiers s'est exprimé. Il est important de gagner sans qu'une partie de la ville se sente lésée par rapport à une autre. Je crois que tout Dunkerque a adhéré à ce que nous proposons.

*D'importants chantiers sont actuellement en cours dans notre ville, à commencer par le quartier du Grand Large...*

Le Grand Large est un quartier nouveau qui est symbolique du renouvellement de la ville. C'est un quartier dont les bases ont été réalisées et dont chacun connaît aujourd'hui le projet. On va pouvoir suivre son évolution au fil des mois. D'ores et déjà, les Dunkerquois ont pu découvrir le lycée Guy-Debeyre. L'école maternelle va quant à elle ouvrir dès la rentrée prochaine et des logements vont commencer à apparaître. Mais le Grand Large n'est pas le seul chantier dunkerquois. J'attache également beaucoup d'importance à l'évolution du quartier du Jeu de Mail. De multiples réalisations sont en cours, notamment le pôle radiologique avec les logements qui y sont associés, et la jonction avec Coudekerque-Branche. Dans le fond, ce qu'on a réussi et bien fait du côté du Carré de la

Vieille, nous allons le faire maintenant du côté du Jeu de Mail. Des changements vont également s'opérer dans les quartiers sud de Dunkerque, particulièrement du côté du secteur Soubise et de la place de la Gare. L'objectif général est de rendre la ville plus belle et plus agréable pour les Dunkerquois, mais aussi de construire plus de logements, d'assurer une meilleure mixité sociale et de rénover des espaces de vie, et ce dans chacun des quartiers.

*Le projet de redynamisation du centre-ville devrait également être dévoilé très prochainement. Quelles en sont les grandes lignes ?*

Le centre-ville constitue un enjeu important pour Dunkerque parce qu'il y a beaucoup à accomplir pour le redensifier. Nous avons fait travailler trois équipes d'urbanistes et de promoteurs sur ce secteur. Nous en avons retenu une et les choses devraient être présentées prochainement à la population. Notre objectif est de mettre en place un projet qui recouvre le centre et le pôle Marine, le boulevard Alexandre III, les places, mais aussi tout le secteur du théâtre. Le lycée Benjamin-Morel devrait disparaître pour laisser la place à des logements et à des activités, et le théâtre ainsi que le musée des Beaux-arts devraient également être rénovés. Trop d'immeubles dans le centre possèdent aujourd'hui des étages inoccupés. Ce n'est pas normal. Nous allons donc travailler en collaboration étroite avec l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat pour établir de nouvelles propositions. Cela va nous prendre quelques années mais le centre-ville bénéficiera d'une belle transformation. Redensifier, protéger et développer le commerce, maîtriser la circulation pour rendre le centre-ville plus habitable et plus fréquenté par les piétons, développer les espaces publics, voilà tous les éléments qui devraient apparaître prochainement et qui vont être débattus avec la population.



*La qualité de vie, c'est aussi l'enjeu du développement durable. Comment cette politique est-elle appliquée à Dunkerque ?*

Tous les chantiers dont nous venons de parler s'intègrent dans une démarche de développement durable. Mais l'agglomération dunkerquoise doit gérer deux choses. D'abord, c'est une très grande agglomération portuaire et industrielle. Chacun sait que je souhaite que cela demeure, d'où l'importance du travail que nous réalisons avec les entreprises pour maîtriser les phénomènes de pollution. Il n'y a qu'à regarder ce que réalisent certains grands groupes depuis ces dernières années en matière d'investissement pour réduire ces nuisances. Par ailleurs, on va essayer de faire en sorte qu'on vive mieux à Dunkerque. Cela veut dire améliorer le cadre de vie avec beaucoup de plantations, des parcs mieux aménagés, plus de propreté dans la commune. C'est un challenge, un vrai combat, mais on progresse dans ce domaine. La Communauté urbaine a beaucoup investi pour avoir un centre de valorisation énergétique et un centre de valorisation organique pour la gestion des déchets. Nous sommes également une des seules agglomérations françaises à bénéficier d'un centre pédagogique permanent dédié au développement durable. Il est plus difficile de changer les pratiques que d'instruire à de nouvelles pratiques. Nous misons donc beaucoup sur l'éducation.

*Les conseils communaux constituent également un élément phare dans la démocratie participative à Dunkerque. Comment vont-ils évoluer ?*

Nous avons fait bien des avancées en matière de démocratie participative. Les conseils communaux qui vont être renouvelés prochainement vont bien évidemment poursuivre leurs activités. Ils seront de plus en plus consultés sur les projets mais auront égale-



1. Un projet de redynamisation du centre-ville est actuellement à l'étude.  
2-3. L'action sociale est au cœur de la politique municipale.



4. Les premières maisons du Grand Large sortent de terre.  
5. Le port, poumon de notre agglomération.  
6. La piscine sera totalement reconfigurée d'ici 2012.

ment une plus grande capacité d'initiative. Nous allons également mettre en place de nouvelles actions de proximité en créant un véritable quartier sur la zone des Glacis qui est une spécificité à Dunkerque. Le quartier des Glacis disposera de son propre conseil communal et pourra se développer avec ses habitants. Je rappellerai aussi que nos conseils communaux sont des points d'ancrage et de liaison avec les quartiers des villes voisines. Il faut travailler à l'aménagement de ces territoires situés aux extrémités de Dunkerque, en bonne coordination avec Leffrinckoucke d'une part et Fort-Mardyck, Coudekerque-Branche, Grande-Synthe et Saint-Pol-sur-Mer d'autre part. Nous sommes d'ailleurs déjà en train de réfléchir avec Petite-Synthe et Saint-Pol-sur-Mer à la construction d'une nouvelle piscine sur le secteur ouest de la ville.

**Venons-en à l'économie et à l'emploi. Alors que les perspectives de croissance s'assombrissent dans notre pays, qu'en est-il de l'économie dunkerquoise ?**

En matière d'emploi, je pense que nous allons passer dès cette année en dessous d'un chômage à deux chiffres et que nous pourrions maintenir un taux inférieur à 10 %. Nous menons depuis bien des années maintenant avec la Communauté urbaine une action exemplaire en termes de formation et de requalification des jeunes et des adultes. Ce travail, nous l'effectuons en collaboration avec l'association Entreprendre ensemble et avec d'autres structures d'insertion. Il faut

aussi porter une attention particulière à toutes les entreprises qui seraient susceptibles de s'implanter sur notre territoire. Nous avons des terrains, de l'énergie, une vraie main-d'œuvre qui sait travailler. Cela peut intéresser un certain nombre d'investisseurs. C'est pourquoi Dunkerque Promotion, en lien avec la Communauté urbaine, continue le combat pour vanter notre localisation en Europe et obtenir de nouvelles implantations. Par ailleurs, j'ai décidé de développer le travail en direction des petites et moyennes entreprises. Je trouve que nous sommes déficitaires dans ce domaine sur le littoral. Avec l'appui de la Communauté urbaine et sans doute avec la Chambre de commerce et d'industrie, nous avons l'intention de valoriser ce secteur qui est aussi très créateur d'emplois. Il faut qu'on arrive à développer

des petites entreprises qui vivent avec et dans l'agglomération et qui ne soient pas simplement les sous-traitantes des grands groupes. Je rappelle aussi qu'une partie de l'investissement réalisé dans nos collectivités territoriales sert également à développer l'emploi. Les collectivités territoriales, que ce soit la Ville ou la Communauté urbaine, sont les premiers investisseurs sur le littoral dunkerquois. Tout cela contribue aussi à soutenir l'économie dunkerquoise.

**C'est une bonne nouvelle pour le port que le retour des bananes antillaises à Dunkerque. L'activité du terminal à conteneurs reste cependant fragilisée...**

Le port, c'est le poumon de notre agglomération. Il évolue bien. Mais il faut intensifier le trafic des conteneurs pour rester concurren-

tiel. Il faut continuer à se battre pour son développement, car c'est un des éléments essentiels de l'activité économique dans l'agglomération. Le retour de la banane antillaise est une bonne chose. La qualité de la production s'est accrue et le service fourni sur le port est unanimement reconnu. Nous sommes par ailleurs dans l'attente d'une décision concernant le terminal méthanier. La commission nationale du débat public a rendu un premier avis qui nous est favorable. Il confirme que nous serons le site classé en tête par EDF pour l'implantation de ce projet parce que les neuf réunions du débat public ont été très suivies et positives. Je pense que EDF et le Port ont fait ce qu'il fallait pour répondre à un certain nombre de préoccupations liées à la zone du Clipon et j'espère qu'on aura une nouvelle positive à ce sujet.

**Évoquons à présent l'action sociale. Comment s'organise-t-elle à Dunkerque ?**

La Ville et le Centre communal d'action sociale s'occupent des Dunkerquois tout au long de leur vie. Nous bénéficions tout d'abord d'un accompagnement des jeunes enfants qui est très performant puisque nous sommes en mesure de les accueillir dans les structures scolaires dès l'âge de 2 ans, ce qui n'est plus le cas partout. Nous avons aussi développé des places en crèche, ce qui est une très belle initiative du mandat précédent. Et puis nous nous occupons également des seniors. Les personnes très âgées souhaitent en grande partie rester chez elles. Nous avons donc accompagné le développement des services à domicile, en lien avec le CCAS et les associations, qui accomplissent un travail formidable. Quand malheureuse-

ment les personnes ne peuvent plus être soignées à leur domicile, nous disposons d'un certain nombre de lieux d'accueil. Nous avons entrepris la modernisation de la résidence Van Eeghem et nous avons réalisé ces dernières années un travail particulier autour de l'accueil des malades d'Alzheimer avec la création d'une résidence de jour rue Bel-Air. Nous allons également démarrer prochainement les travaux de la petite unité de vie Alzheimer à Malo-les-Bains avec, et je le regrette, peu d'accompagnement au niveau national. C'est d'ailleurs vrai à tous les niveaux. Quand je vois comment le Département doit aujourd'hui prendre le relais d'aides apportées hier par l'État, je trouve qu'on a du mérite à poursuivre ces objectifs dans un contexte national qui est de moins en moins favorable. Les Dunkerquoises et les Dunkerquois doivent savoir que toute une partie de leurs impôts contribue aussi à cela. Et nous voulons maintenir le niveau d'imposition sans augmentation, comme nous l'avons fait dans le précédent mandat.

**Dunkerque s'apprête à servir de base arrière pour les JO de Londres 2012. Quels seront les travaux engagés dans le domaine des équipements sportifs ?**

Ce n'est pas que Dunkerque mais toute la région Nord-Pas-de-Calais et une partie de la Belgique qui vont servir de base arrière pour les Jeux olympiques de Londres ! On va avoir d'ici la fin de l'année l'équivalent de 80 manifestations sportives qui vont faire se confronter des équipes venues de différents pays. Cela montre le dynamisme et la qualité de nos équipements. Je souhaite d'ailleurs engager rapidement des travaux de rénovation de la piscine Paul-Asseman pour améliorer encore la qualité d'accueil de la structure et faire bénéficier les Dunkerquois d'un bassin totalement reconfiguré. Une nouvelle piscine va également être construite à l'ouest de la ville. Il y aura aussi une salle de sport dans le quartier du Grand Large et on devrait bientôt achever l'aménagement du complexe de la Licorne à Malo. Cependant, je pense qu'il faut encore réaliser une grande salle de pratique sportive dans l'agglomération, notamment pour le basket, le handball et le volley. Je suis d'ailleurs favorable à ce que la Communauté urbaine prenne cette initiative rapidement. Tout cela devrait venir conforter le potentiel dunkerquois au sens large. ◆

## Accessibilité

# Opération « Mobile en ville »

Le dimanche 8 juin à 8 h 30 à l'hôtel de ville, la municipalité vous invite à participer à la première de l'opération « Mobile en ville » à Dunkerque.

En ville, les personnes à mobilité réduite (handicapés en fauteuil roulant, parents munis de poussettes), se déplaçant à roulettes ou avec difficulté (rollers, trottinettes, personnes âgées) se trouvent souvent confrontés à des difficultés d'accessibilité de la voirie et des équipements urbains. Conformément à la loi du 11 février 2005 sur le handicap, Ville et Communauté urbaine ont d'ores et déjà entrepris l'élaboration d'un plan de mise en

accessibilité de la voirie et des espaces publics. De nombreux aménagements sont ainsi réalisés tels que l'abaissement des bordures de trottoir ou la mise aux normes des quais de bus. Particulièrement soucieux des problèmes soulevés par l'accessibilité, Michel Delebarre a également confié à Isabelle

Hassani, conseillère municipale, une délégation sur le thème de la place des personnes handicapées dans la ville. L'association « Mobile-en-Ville » quant à elle a pour but de favoriser l'accessibilité des villes aux pu-



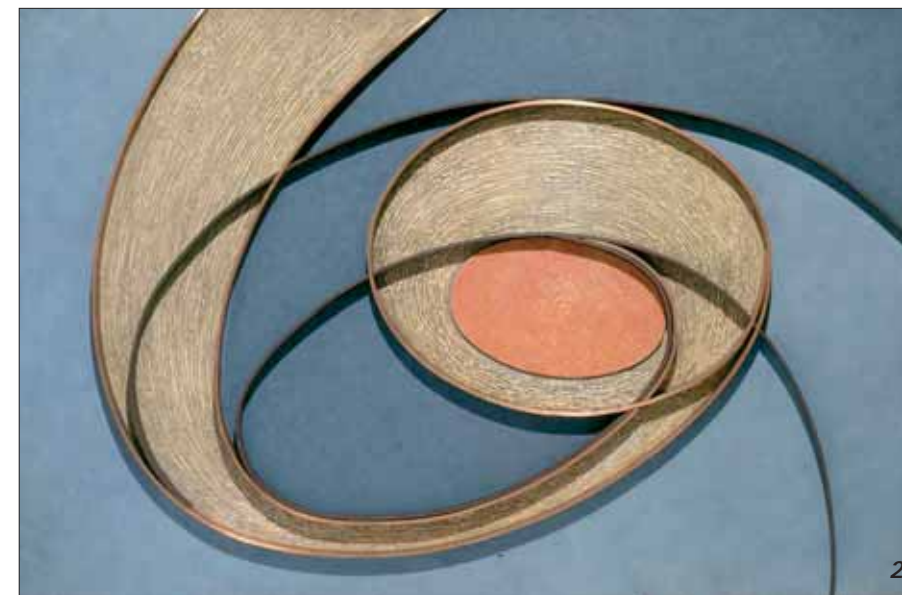
blics à mobilité réduite, en réalisant des études sur les caractéristiques de l'espace public urbain et en promouvant la réalisation de cartographies. Elle relève les difficultés et contraintes d'accessibilité existantes et et acte leur transcription sur fond de plan communal selon un code couleur particulier, calqué sur celui des pistes de ski : vert, bleu, rouge et noir, suivant le degré de difficulté. À partir des cartographies ainsi réalisées, des guides peuvent être édités. Elles constituent également un état des lieux qui peut servir de base à la réalisation de travaux d'aménagement.

Dans la matinée du 8 juin, habitants, élus,

délégués communaux et techniciens sillonneront donc la ville, quartier par quartier, en relevant les difficultés rencontrées dans le respect de la méthode « Mobile-en-Ville ». Cette opération est ouverte à toute personne désireuse de prendre part à ces relevés ou d'apporter son expérience. Afin d'être intégré à

l'une des dix-huit équipes qui se répartiront le territoire dunkerquois, il vous suffit d'adresser votre candidature par e-mail :

[accessibilite@ville-dunkerque.fr](mailto:accessibilite@ville-dunkerque.fr)



1. La jetée du Clipon vue par Marie-Jesus Diaz.

2. Cette œuvre issue de la donation Domela sera présentée à partir du 6 mai au LAAC.

## Musées

# Le mode d'emploi de l'acquisition des œuvres

Le Lieu d'art et action contemporaine (LAAC) présente du 6 mai au 21 septembre une exposition consacrée à César Domela, accompagnée à partir du 24 mai d'une carte blanche donnée au collectionneur André Le Bozec autour des œuvres de Guy de Lussigny. Cette double exposition sur laquelle nous reviendrons dans une prochaine édition donne un coup de projecteur sur la politique d'acquisition des œuvres dans la mesure où celles qui seront présentées ces prochains jours émanent de donations.

« Les modes d'acquisition sont très variables », explique Aude Cordonnier, conservateur en chef des musées. « On entre en relation avec des artistes dont nous avons apprécié les œuvres dans des salons ou des galeries. Parfois, ce sont eux qui nous contactent directement, à l'image de Marie-Jesus Diaz qui a

réalisé d'étonnants clichés de la jetée du Clipon. D'autres fois encore, il s'agit de commandes à l'instar de celles passées aux photographes William Egglestone et Jürgen Nefzger. Et puis il y a des dons qui accompagnent cette politique d'acquisition, tels ceux consentis par les filles de Cesare Domela, par le collectionneur André Le Bozec, ami et exécuteur testamentaire de l'artiste Guy de Lussigny, ou encore les 150 dessins qui nous ont été confiés par la famille de la regrettée Christine Deknuydt. » Certains dons sont opérés au bénéfice de l'association l'Art contemporain présidée par Gilbert Delaine qui les confie au LAAC. Ce fut le cas, par exemple, de vingt-sept estampes de Jacques Doucet ou de trois sculptures de Mark Brusse. Le point commun à toutes ces œuvres est qu'elles sont en cohérence avec la ligne de force du musée : la scè-

ne artistique des années 1960-1980 complétée par des œuvres plus récentes qui entrent en dialogue avec la collection réunie par Gilbert Delaine, sans oublier une attention particulière portée à la scène régionale.

Au musée des Beaux-Arts, la collection - environ 15 000 objets dont 1 200 peintures - est composée pour plus de la moitié par des donations, la plupart réalisées par des Dunkerquois. Outre la collection d'histoire naturelle, le fonds originaire était constitué de saisies révolutionnaires opérées en particulier à l'abbaye Saint-Winoc à Bergues et d'œuvres mises en dépôt (prêts de longue durée) par l'État. « Au XIX<sup>e</sup> siècle, par exemple, le maire n'hésitait pas à demander aux Dunkerquois, aux marins surtout, d'offrir des œuvres émanant des quatre coins du monde, comme en témoigne le legs Joffroy », confirme Aude Cordonnier. Les col-

lections du musée des Beaux-Arts ont connu un nouveau souffle dans les années 1970 sous la houlette du conservateur Jacques Kühnmunch qui a mené une politique d'acquisition dynamique d'œuvres du XVIII<sup>e</sup> siècle dans un contexte de marché certes favorable, tandis que l'association des Amis des musées « Le Musoir » consent un effort important et régulier depuis de nombreuses années en offrant notamment des pièces d'orfèvrerie issues de la Flandre maritime.

Dans tous les cas, les projets d'acquisition sont dorénavant soumis à l'avis d'une commission interrégionale composée d'une vingtaine de professionnels de l'art, avec une possibilité d'appel, en cas d'avis défavorable, auprès de la commission nationale. Cet appui est indispensable pour obtenir des subventions de l'État.

## Jeunesse

# Dernières inscriptions pour les colos

Depuis 2005, la Ville organise durant l'été des colonies de vacances pour enfants et adolescents afin qu'ils puissent découvrir de nouveaux horizons et de nouvelles activités, développer leur autonomie tout en partageant une vie en collectivité. Des places, ouvertes en priorité aux familles dunkerquoises qui n'ont jamais bénéficié de ce dispositif, demeurent disponibles pour certaines catégories et destinations :

- Pour les 8-11 ans : un séjour « découverte du milieu montagnard » du 23 juillet au 6 août en Haute-Savoie et un séjour « équitation » du 8 au 23 août en Dordogne.  
- Pour les 12-14 ans : un séjour itinérant « activités nautiques » du 11 au 25 juillet en Ven-

dée, un séjour « itinérant aventure » du 17 au 31 juillet dans l'Hérault, un séjour « aventure » du 31 juillet au 15 août en Haute-Savoie, un séjour « activités nautiques » du 7 au 26 août à Narbonne et un séjour « équitation » du 8 au 23 août en Dordogne.

La participation financière des familles varie en fonction du quotient familial. Elle est échelonnée en sept tranches allant de 100 € à 500 €. Attention : le nombre de places est limité ! Les inscriptions sont enregistrées au service jeunesse, Immeuble des 3 Ponts, 30 rue L'Hermitte en Citadelle, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. Tél. 03 28 26 29 60 (Nozha Blan-

## Info mairie

### Seniors

### Des vacances à petits prix

Le CCAS vient de signer une convention avec l'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) afin de proposer aux plus de 60 ans non imposables avant déduction fiscale des séjours en village de vacances à tarifs préférentiels. Le premier d'entre eux aura lieu au mois de septembre. Les personnes intéressées peuvent contacter dès à présent Juliette Caron du service animations seniors au CCAS : 03 28 58 87 10.

## Éducation

# De l'eau du robinet à déguster

Les écoles primaires et la Lyonnaise des Eaux ont mis en place ces dernières années un véritable partenariat pédagogique sur le thème de l'eau. Des séances d'information sont organisées régulièrement dans les établissements scolaires, tandis que les enfants participent à des visites guidées de la station d'épuration de la Samaritaine à Saint-Pol-sur-Mer. Cette collaboration a vécu une nouvelle étape ces dernières semaines avec l'installation de quatre robinets-fontaines en accès libre dans les écoles Marcelin-

Berthelot et Louise-de Bettignies à Rosendaël, à l'école de la Mer à Malo-les-Bains et à Jules-Ferry à Petite-Synthe. Outre qu'elle contribue à promouvoir les bienfaits de l'eau du robinet (contrôles sanitaires multiples, coûts de production et d'achat moindres...), cette opération s'inscrit dans le cadre d'une campagne nationale menée par la Lyonnaise des Eaux en relation avec l'Institut national de la consommation (INC) pour lutter contre l'obésité infantile.





Désherbage à la flamme sur les trottoirs de la Basse Ville.

## Développement durable

# Le désherbage thermique gagne du terrain

Régulièrement employée par les jardiniers municipaux pour l'entretien des allées des parcs et autres abords d'espaces verts, la technique du désherbage thermique est désormais étendue à l'entretien des trottoirs. Après des premières expériences menées à Dunkerque-Centre, un nouvel essai grandeur nature a eu lieu du 27 mars au 4 avril à Dunkerque-Sud. Il a été couronné de succès. Le principe est simple, c'est celui du coup de soleil : un technicien, équipé d'une bouteille de gaz sur chariot ou d'un appareillage plus léger porté sur le dos, fait éclater les cellules des plantes indésirables avec une flamme bleue. La source de chaleur ne brûle pas la plante mais provoque son flétrissement puis sa disparition en quelques jours. Les résultats sont identiques à ceux obtenus avec des désherbants chimiques, la pollution en moins. Quant au rythme de passage, il est similaire à celui des tontes pour les pelouses. « Des habitants de la Basse Ville se plaignaient de l'état de propreté des trottoirs », explique Jocelyne Merkerke, ingénieur de quartier à la mairie de Dunkerque-Sud. « Un nettoyage approfondi a été programmé. Il s'est déroulé en deux

temps. Nous avons d'abord procédé à un décapage du sol au moyen d'une laveuse à eau chaude haute pression avant de régler le problème des pousses d'herbe sur les bordures d'immeubles, sur les joints d'enrobé et sur les secteurs pavés en employant la technique du décapage thermique. » D'autres techniques sont également à l'étude pour le désherbage de grandes surfaces, telle l'utilisation de l'eau chaude ou de la vapeur dont l'effet peut être renforcé par de la mousse de coco. Si le moyen utilisé est naturel, il faut néanmoins veiller aux consommations énergétiques que son utilisation implique : carburant pour le véhicule transportant la cuve, coût du chauffage de l'eau, consommation d'eau... « Rien que pour les parcs et jardins, nous avons réduit notre facture de pesticides de moitié, soit une économie de 7 000 € », précise Véronique Garcia, responsable du service des espaces verts. « Nous les appliquons uniquement pour l'éradication des plantes très envahissantes comme le chien-dent, les chardons et le liseron, ce qui réduit d'autant les risques pour la santé des agents. »

## Tourisme

# Un nouveau bateau pour ouvrir la saison

Après des décennies de bons et loyaux services, « La Bazenne » a laissé la place au « Texel » qui assure désormais les visites du port en bateau pour le compte de l'Office de tourisme. Ce navire de 26,30 m de long et d'une capacité de 200 passagers était exploité auparavant par nos voisins belges à Nieuport sous le nom d'« Yserstar ». Il offre un intérieur moqueté et dispose d'un système de chauffage et de climatisation. Propriété de la société Jean Bart Événements, il a été baptisé le 19 avril au bassin du Commerce en présence de Michel Delebarre, député-maire. « Le Texel » appareille à 15 h les week-ends et jours fériés (sauf les dimanches 11 et 18 mai) jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet. Les tarifs sont fixés à 8,50 € (adultes), 6,50 € (5-12 ans) et 25 € (deux adultes et deux enfants). On peut se procurer les billets sur place avant le départ ou à l'Office de tourisme au Beffroi. Des dîners-croisières sont également prévus cet été.

## Des loisirs à la carte avec Eole

Outre des visites du port à bord de sa nouvelle vedette, l'Office de tourisme propose un programme de loisirs estival, fondé sur un partenariat associatif unique en France. Plus de 60 activités, affichées sous la forme de séances découvertes ou de stages, figurent au menu de cette édition 2008. À partir de 4 € la journée et 15 € la semaine, elles sont ouvertes à tous les âges dès 3 ans, de Dunkerque à Bray-Dunes.

Les plus jeunes précisément se voient offrir une approche douce du sport à travers la baby-gym, mais également des stages d'arts plastiques autour des expositions du LAAC. Les adolescents auront eux aussi l'embarras du



Le « Texel » vous emmène visiter le port chaque week-end.

choix avec du rugby-beach, des stages d'aéro-danse, d'équitation, ou encore des stages d'informatique sur le thème du montage vidéo et de la photographie numérique. Les adultes tiendront une forme olympique avec une gamme de stages de remise en forme déclinée à petits prix, à moins qu'ils ne privilégient une découverte de l'équitation ou des séances d'initiation au patinage en famille.

## Un kiosque comme il vous plaît

Si le mois de mai est idéal pour composer son programme d'activités de l'été, c'est également la période idoine pour réserver un kiosque pour une période comprise entre le 7 juin et le 14 septembre. La formule est souple

avec des tarifs à la journée (19 €, demi-tarif en juin et septembre), à la semaine (89 €, demi-tarif en juin et en septembre), au mois (320 €) ou encore à la saison : 650 € (du 21 juin au 31 août), 705 € (du 7 juin au 31 août) et 755 € (du 7 juin au 14 septembre). Une formule week-end est également proposée en juin et septembre (15 €). À noter que 35 des 171 kiosques installés sur le sable sont dotés d'un cheminement en bois à partir de la digue de Mer, ce qui les rend accessibles aux personnes à mobilité réduite. Sachez encore que vous pourrez prendre de la hauteur en accédant à la terrasse panoramique du Beffroi, du lundi au samedi à 10 h, 11 h, 14 h, 15 h, 16 h et 17 h.

Pour tout enseignement complémentaire et réservation, n'hésitez pas à contacter soit l'Office de tourisme Plage, place du Centenaire (Kursaal, côté mer), ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 18 h, ainsi que les week-ends et jours fériés de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h (19 h à partir du 21 juin), tél. 03 28 58 10 10, soit l'Office de tourisme Centre au Beffroi, ouvert du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, ainsi que le dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h, tél. 03 28 66 79 21. ◆

[www.ot-dunkerque.fr](http://www.ot-dunkerque.fr)

## Info mairie

### Seniors

### Des tarifs sociaux pour les animations

Le CCAS propose deux types de sorties à l'attention des seniors afin de lutter contre leur isolement. Les premières, à vocation touristique et festive, sont réunies sous le label « tourisme seniors » (tarif : 31 €) ; les secondes ont un but exclusivement culturel et sont regroupées sous les noms « culture seniors » (37 €) et « après-midi découverte » (15 €). Des tarifs sociaux sont désormais appliqués afin d'ouvrir ces activités au plus grand nombre. Ainsi, les personnes non imposables paieront 21 € (tourisme seniors), 27 € (culture seniors) et 10 € (après-midi découverte), tandis que les personnes bénéficiaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées se voient attribuer une tarification encore plus avantageuse : 10 € (tourisme seniors), 12 € (culture seniors) et 5 € (après-midi découverte). CCAS : 03 28 58 87 10.

10 h 30 aux abords du collège Van Hecke aux Glacis, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de 16 h 30 à 17 h 30 à proximité des immeubles de la rue Louis Braille.

**Dunkerque-Sud** : les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis de 17 h à 18 h près de la maison de quartier du Carré de la Vieille, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis de 10 h 45 à 11 h 45 près de la maison de quartier de l'Île Jeanty, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis de 17 h à 18 h rue du Jeu de Mail.

### Lecture publique

### Passage du bibliobus

**Dunkerque-Centre** : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis de 9 h 30 à 10 h 30 près de la maison de quartier des Glacis, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis de 9 h 30 à

17 h 45 rue des Gravières au Banc Vert. Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis de 16 h 30 à 17 h 30 place Saint-Nicolas et les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis de 10 h 45 à 11 h 45 sur le parking situé à proximité des immeubles chemin du Banc Vert/rue Jean Zay.

**Rosendaël** : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis de 16 h 30 à 17 h 30 près de l'école Louise-de Bettignies, rue Zamenhof, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis de 16 h 30 à 17 h 30 rue Schuman (Tente Verte) et le mercredi de 14 h à 15 h derrière la maison de quartier de la Tente Verte.

**Mardyck** : le samedi de 10 h à 11 h 30 (à partir de 10 h 30 les samedis libérés et lors des vacances scolaires) sur la place du village.

**Petite-Synthe** : le mercredi de 15 h 30 à 16 h 30 rue Dessinguez, puis de 16 h 45 à

Inscriptions et prêts gratuits sauf pour les DVD (10 € à l'année). Tél. 03 28 65 84 70.